



FEMMES INGENIEURES ACTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT INCLUSIF

APPEL D'OFFRE OUVERT N° FIADI/FOURNITURE/2026-02

FIADI
Rohero I, Quartier INSS, Avenue d' août , n° 29



APPEL D'OFFRES N° FIADI/FOURNITURE/2026-02 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL

Objet : Fourniture du matériel de formation, de production d'énergie photovoltaïque

Date de publication : 19/08/2026

Date d'ouverture : 04//09/2026 à 10h30

Référence du marché : FIADI/FOURNITURE/2026 - 02

1. OBJET DU MARCHE.

FIADI invite les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture du matériel ci-haut cité.

La présente Demande de propositions comporte les éléments suivants :

- Le Présent Dossier d'appel d'offre ;
- L'avis d'appel d'offre ;
- Le Devis Quantitatif Estimatif (DQE), joint en Annexe 1.

2. ALLOTISSEMENT DES FOURNITURES

Les fournitures demandées dans le présent appel d'offre sont subdivisées en deux (02) lots. Le premier lot regroupe le matériel photovoltaïque nécessaire à la production de l'énergie solaire et le second englobe le matériel de quincaillerie et de câblage destinés aux différentes formations électriques.

Lot 1: Fourniture du matériel photovoltaïque

N°	Désignation	Spécifications techniques	Unités	Quantités
1	Batteries Lithium	12V/ 100Ah /20 HR	Pièce	50
2	Batteries Lithium	12V/ 40Ah /20 HR	Pièce	2
3	Convertisseur	250 VA 12/24 V- 230 V	Pièce	52
4	Panneau Solaire	180Wc;Voc=23,9V;Vmp=19,7V;Imp= 19,2A; STC:1000/m²,25 °C	Pièce	102
5	Régulateur	30 A 12/24V	Pièce	52

Lot 2 : Fourniture du matériel de quincaillerie et de câblage

N°	Désignation	Spécifications techniques	Unités	Quantités
1	Tournevis plat et cruciforme, isolés	KRT401107	Pièce	30
2	Pincés (Coupante, à dénuder, universelle)	KRT601101	Pièce	30
3	Multimètre	YI-2019	Pièce	3
4	Testeur de tension	AC 100-250V, 140mm KRT409002	Pièce	30
5	Clés (plates-mixte, à molette)	N° 8, N°10, N°12, N°17, N° 19	Pièce	10
6	Couteau d'électricien	A lame sécable 25 mm	Pièce	30
7	Perceuse portable	18-20 V, 0 à 1500 tr/min, 50 à 80 Nm	Pièce	2
8	Câble souple	2×2.25 mm ²	Mètre	200
9	Soulier de câble	6-10 mm	Pièce	200
10	Câble torsadé	6 mm ²	Mètre	600
11	Câble VOB	1.5 mm ² et 2.5 mm ²	Mètre	300
12	Ampoule LED	5 W	Pièce	50
13	Toile isolante	0.13 mm 15Mt x10mm/noir	Pièce	50
14	Fusible	CA 16 A	Pièce	50
15	Fusible CC bipolaire à courant continu (32A)	CC 32A bipolaire	Pièce	50
16	Coffret divisionnaire 4 modules	4 modules	Pièce	50
17	Boîte de vis Parker	6 x 1 Pouce	Boîte	32
18	Prise de courant	(AC) 2P+ T apparent	Pièce	150
19	Interrupteur	Yaki simple allumage apparent	Pièce	50
20	Multiprise	3500 W/230 V 4 à 6 prises	Pièce	50
21	Sachet de Collier Colson	300 mm	Boîte	50
22	Boîte d'attache (bornier)	8 mm	Boîte	50
23	Boîte de dérivation	Apparent	Boîte	100
24	Tube	30×30 mm	Longueur	300
25	Cornière	25×25 mm	Longueur	50
26	Fer plat	25 mm	Pièce	150
27	Tôle plane	1.5 mm	Pièce	200

28	Paumelle à souder	Acier 140 mm	Paire	100
29	Verrous porte	120*45mm	Pièce	50
30	Clous	Numéro 12	Kg	50 kg
31	Mastic de fer	CR 2500	Pièce	50
32	Papier à poncer	120 x 150 mm	Mètre	100 m
33	Disque à couper	230x3x22,23mm 9''x1/9''x7/8''	Pièce	100
34	Baguette de soudure	2.5 mm-3.2 mm	Boîte	50
35	Antirouille	Rouge	Boîte	50
36	Pétrole (lampant)	Normal	Litre	25 l
37	Rouleau à peinture	Numéro 2	Pièce	150
38	Pinceau à peinture	Numéro 2, Numéro 10 et Numéro 18	Pièce	50
39	Brosse à peint	Numéro 3	Pièce	100
40	Pneus	45 D	Pièce	150
41	Motosoudeuse	2 kW/230V/8,7A	Pièce	1
42	Meuleuse (disqueuse)	220 V AC, 2100 W, 6000 tr/ min, 50/60 Hz	Pièce	5
43	Perceuse électrique	1,1 kW; 580/19000 tr/min, 9,6 à 3,2 Nm ; 220 V AC	Boîte	5
44	Poste à souder (arc)	55 à 130 A ; 230 V AC ; IP 215 ; 6,4 kW	Pièce	5
45	Marteau de forge	1 kg ; Acier 1045	Pièce	5
46	Enclume	10kg	Pièce	5
47	Scie à métaux	Métal ; 2 armatures ; 2 positions de réglage 45° et 90 °	Pièce	5
48	Serre-joint	150mm	Pièce	5
49	Lime métallique	Plate 250mm , Ronde 10mm, Demi ronde (200mm), Triangulaire (200mm) et Carrée(200mm)	Pièce	5
50	Équerre métallique	400 mm, lame en acier inoxydable et talon profilé	Pièce	5
51	Soufflet ou ventilateur de forge	80 – 100 W, centrifuge, Moteur en cuivre pur, contrôle de vitesse	Pièce	5
52	Gants de protection	Pour soudure	Paire	500
53	Lunettes de protection	PVC	Pièce	500

3. PRIX ET MONNAIE DE L'OFFRE.

Lot 1 : Fourniture du matériel photovoltaïque





Les prix relatifs au **Lot 1 « Fourniture du matériel photovoltaïque »** peuvent être libellés soit en **francs burundais (BIF)**, soit en **dollars américains (USD)** » et le total toutes taxes comprises. Les entreprises ou sociétés internationales sont uniquement autorisées à soumissionner pour le **Lot 1**. Les entreprises ou sociétés locales soumissionnant pour le Lot 1 peuvent présenter leurs prix en **BIF ou en USD**, en fonction notamment de leur mode d'approvisionnement et de la provenance des fournitures.

Afin de garantir une comparaison équitable, transparente et non discriminatoire des offres, les montants présentés en USD seront convertis en BIF au taux de change officiel de référence applicable à la date de l'évaluation des offres financières, pour toute entreprise qui doit s'approvisionner à l'extérieur du Burundi.

Lot 2 : Fourniture du matériel de quincaillerie et de câblage

Les prix relatifs au **Lot 2** doivent obligatoirement être libellés en **francs burundais (BIF)**, hors TVA (HTVA). Ce lot est réservé aux entreprises ou sociétés locales.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION.

La participation au marché est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales possédant les conditions techniques, juridiques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

5. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE

Le Dossier d'Appel d'offres peut être obtenu auprès du bureau de FIADI, sis à Rohero I, quartier INSS, Avenue d'août, n° 29.

Les soumissionnaires intéressés sont priés de se munir d'une clé USB neuve et jamais utilisée afin d'éviter tout risque de transmission de virus informatique lors du retrait du DAO au bureau de FIADI. À défaut, le dossier complet peut être téléchargé sur le site www.fiadi.bi.

6. DOCUMENTS CONSTITUANT L'OFFRE

6.1. L'offre technique :

L'offre technique, présentée par le soumissionnaire, sous une enveloppe fermée dont un original et une copie comprendra les documents suivants dûment remplis :

- a. Une copie du Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ou tout document équivalent délivré par l'autorité compétente du pays d'origine pour les entreprises ou sociétés internationales ;
- b. Une copie du Registre de Commerce ou tout document équivalent attestant de l'existence légale de l'entreprise dans son pays d'établissement ;
- c. Une copie de l'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (OBR) ou, pour les entreprises ou sociétés internationales, un document équivalent délivré par l'autorité fiscale compétente de leur pays d'origine ;
- d. L'attestation originale de non-redevabilité délivrée par l'INSS ou, pour les entreprises ou sociétés internationales, une attestation équivalente délivrée par l'organisme compétent en



matière de sécurité sociale de leur pays d'origine, ou une déclaration justifiante qu'elles ne sont pas soumises à une telle obligation ;

- e. Un document attestant que le soumissionnaire dispose d'une adresse physique fixe et connue (ou du siège social de l'entreprise) ;
- f. Les spécifications techniques des fournitures proposées, accompagnées, si possible, des fiches techniques, catalogues et photographies des articles.
- g. Des preuves des marchés similaires déjà exécutés (contrats, bon de commande, attestation de bonne exécution,)
- h. Garantie de soumission

6.2. L'offre financière :

L'offre financière comprendra :

- Le bordereau des prix unitaires, suivant le modèle prévu au point 19 du présent Dossier d'Appel d'Offres, ainsi que le devis quantitatif et estimatif des fournitures proposées, à présenter en deux exemplaires, conformément à l'annexe 1.
- Lettre de soumission (Point 25.)
- Le délai d'exécution,
- Le délai de validité de l'offre.
- Les modalités du service après-vente

7. DEPOT DES OFFRES

Les offres sous plis fermés, rédigées exclusivement en langue française seront déposées au bureau de FIADI, au plus tard le 04/09/2026 à 10 heures, heure de Bujumbura à l'adresse suivante : Quartier INSS, Avenue d'août, n° 29, Bujumbura - Burundi.

8. QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES

Il est demandé aux soumissionnaires de soumettre toute question concernant la présente Demande de propositions pour la fourniture de services par email à info@fiadi.bi . La date limite de réception des questions est le 04/09/2026. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à info@fiadi.bi mentionnant la référence du marché indiquée en haut de page.

Les soumissionnaires doivent aussi immédiatement signaler à FIADI, par écrit, toute ambiguïté, erreur, omission, contradiction, incohérence ou autre inexactitude relevée dans toute partie de la Demande de propositions, en fournissant toutes précisions s'y rapportant. Ils ne peuvent pas tirer parti de telles ambiguïtés, erreurs, omissions, contradictions, incohérences ou autres inexactitudes.

FIADI regroupe l'ensemble des questions reçues et peut, à sa discrétion, adresser immédiatement une copie de toute question, sans mention du soumissionnaire qui l'a posée, ainsi que de la réponse qui lui a été apportée à tous les autres fournisseurs potentiels et/ou publier ces informations sur son site Web et/ou répondre à la question lors d'une réunion préparatoire. À



l'issue d'une telle réunion, un document Questions et Réponses peut être établi et affiché sur le site Web de FIADI.

9. PRÉPARATION DES OFFRES

9.1. Langue de l'offre

- i. L'offre ainsi que toutes les correspondances et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et FIADI, seront rédigés en langue française.
- ii. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le soumissionnaire peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction en français des passages concernant la soumission, auquel cas, et aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction en français fera foi.

10. DOCUMENTS CONSTITUANT L'OFFRE : UNE OFFRE TECHNIQUE ET UNE OFFRE FINANCIERE

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis :

- La soumission et ses annexes ;
- La garantie de soumission ;
- Le cadre du bordereau des prix unitaires dûment complété ;
- Le cadre du détail quantitatif et estimatif dûment complété ;
- Les offres variantes si elles sont sollicitées ; et
- Toute autre information ou document devant être rempli ou présenté par les soumissionnaires conformément aux Instructions aux soumissionnaires. Les soumissionnaires utiliseront à cet effet les documents et modèles correspondants.

Le soumissionnaire remplira les prix unitaires et totaux de tous les postes du Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et du Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif (DQE). Les postes pour lesquels le soumissionnaire n'a pas indiqué de prix unitaires ne feront l'objet d'aucun paiement par FIADI après exécution et seront supposés être couverts par d'autres prix du Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif (DQE).

11. MONNAIES DE SOUMISSION ET DE REGLEMENT

Pour le Lot 1, les prix peuvent être présentés en BIF (HTVA) ou en USD. Les entreprises internationales sont autorisées à soumissionner uniquement pour ce lot. Les entreprises locales peuvent également présenter leurs prix en BIF ou en USD, notamment selon leur mode d'approvisionnement. Les montants en USD seront convertis en BIF au taux de change officiel de référence applicable à la date de l'évaluation financière, afin de garantir une comparaison équitable et transparente des offres.

Pour le Lot 2, les prix sont obligatoirement présentés en BIF (HTVA) et le lot est réservé aux entreprises locales uniquement.

Le/les soumissionnaires retenus pourront être requis de soumettre une décomposition des prix forfaitaires et un sous-détail des prix unitaires conformément aux dispositions applicables du marché.

12. Garantie de soumission

- i. Le soumissionnaire joindra à son offre une garantie de soumission du montant indiqué dans les DAO en francs burundais, laquelle fera partie intégrante de son offre.
- ii. La garantie de soumission est nécessaire pour protéger le Maître d'Ouvrage et FIADI contre les risques présentés par une conduite du soumissionnaire qui justifierait la saisie de ladite garantie.
- iii. La garantie de soumission sera libellée dans la monnaie de l'offre et se présentera sous la forme d'une garantie bancaire ou d'une lettre de crédit irrévocable émise par une banque agréée par le Maître d'Ouvrage et valable pour une période dépassant de trente (30) jours la période de validité des offres.
- iv. Toute offre non accompagnée de la garantie prévue à la présente clause sera écartée par FIADI comme étant non conforme aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.
- v. Les garanties de soumission des soumissionnaires non retenus seront libérées ou leur seront retournées le plus rapidement possible, et au plus tard trente (30) jours après expiration du délai de validité prescrit par FIADI.
- vi. La garantie de soumission du soumissionnaire retenu sera libérée après la notification définitive du marché et contre remise de la garantie de bonne exécution, le cas échéant.

La garantie de soumission peut être saisie : (a) si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ; (b) si le soumissionnaire n'accepte pas la correction du montant de sa soumission ; ou (c) si l'attributaire du marché ne parvient pas, dans les délais fixés, à signer le marché ou à fournir la garantie de bonne exécution requise.

12.1. Présentation de la Proposition.

La Proposition doit être présentée en respectant le format de la présente Demande de propositions pour la fourniture de services. Chaque soumissionnaire doit se conformer aux demandes ou conditions énoncées par FIADI, indiquer qu'il les comprend et confirmer qu'il les accepte. Il doit préciser toute hypothèse de fond posée lors de la préparation de sa Proposition. Différer une réponse à une question ou à un problème à une étape quelconque de la négociation d'un contrat n'est pas acceptable. Tout élément qui n'est pas expressément abordé dans la Proposition est considéré comme accepté par le soumissionnaire. Les réponses incomplètes ou inadéquates, l'absence de réponse ou les fausses déclarations dans les réponses aux questions ont une incidence sur l'évaluation de la Proposition. Le Formulaire de soumission dûment rempli et signé doit être joint à la Proposition. Il doit être signé par un représentant dûment autorisé de l'organisation ou de la société.

12.2. Les Propositions doivent porter clairement le numéro de la Demande de propositions pour la fourniture de services.



12.3. Si des feuilles de réponse sont fournies par FIADI, elles doivent être remplies par le soumissionnaire.

12.4. Proposition technique.

La proposition technique doit répondre aux critères et aux conditions énoncés dans la présente Demande de propositions et tenir dûment compte du DAO et de ses critères d'évaluation. Il importe de noter que FIADI accueille favorablement les propositions novatrices et les solutions originales pour répondre aux besoins qui ont été définis. **AUCUNE INFORMATION SUR LES PRIX NE DOIT FIGURER DANS LA PROPOSITION TECHNIQUE.**

12.5. Proposition financière.

La proposition financière doit être établie conformément aux conditions énoncées dans le DAO relatif à la présente demande de propositions pour la fourniture de services. Elle doit être soumise sous la forme d'un dossier physique dûment signé, accompagné d'une version électronique enregistrée sur une clé USB.

Les soumissionnaires devront présenter leur offre en **deux (2) exemplaires**, comprenant **un (1) original** et **une (1) copie**. Les deux exemplaires devront être placés dans une seule grande enveloppe fermée, portant clairement les mentions suivantes :

- **OFFRE POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PHOTOVOLTAÏQUE (LOT 1) ;** ou
- **OFFRE POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DE QUINCAILLERIE ET DE CÂBLAGE (LOT 2)**

En bas de la page à droite, l'enveloppe devra également porter la référence suivante :

OFFRE N° FIADI/FOURNITURE/2026-02

Aucune autre mention permettant d'identifier le soumissionnaire ne devra figurer sur l'enveloppe extérieure.

Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre pour un ou plusieurs lots. Toutefois, un même soumissionnaire ne pourra être attributaire que d'un seul lot.

Toutes les offres seront ouvertes en séance publique le 04/09/2026 à 10h30 minutes.

13. VALIDITE DES OFFRES

Les offres restent valides pour une durée de 90 jours à partir de la date de l'ouverture des plis.

14. DATE LIMITE DE DÉPÔT DES PROPOSITIONS

La date limite de dépôt des propositions est fixée au 04/09/ 2026 à 10 h 00 précises (heure locale). Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, à savoir : Bureau de FIADI, sis à Rohero I, quartier INSS, Avenue d'Août, n° 29, Bujumbura. Toute offre reçue après la date et l'heure limites de dépôt ne sera pas prise en considération.

15. SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES.

Les offres seront ouvertes en séance publique, en une seule étape, par la Commission d'ouverture des offres, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent assister à la séance.

L'ouverture des offres aura lieu dans les bureaux de FIADI, le 04/09/ 2026 à 10 h 30 (heure locale).

Au cours de cette séance, la Commission procédera uniquement à :

- L'ouverture des plis reçus dans les délais prescrits ;
- La lecture du nom des soumissionnaires ;
- La lecture du lot concerné ;
- La lecture du montant de chaque offre ainsi que, le cas échéant, des principaux éléments de la soumission ;
- L'établissement du procès-verbal d'ouverture des offres.

Aucune évaluation de la conformité des offres ni comparaison des prix ne sera effectuée lors de cette séance publique.

16. ÉVALUATION DES OFFRES

Après la séance publique d'ouverture, les offres seront analysées à huis clos par la Commission d'analyse et d'évaluation, conformément aux dispositions du présent Dossier d'Appel d'Offres.

16.1. Procédure d'évaluation des Propositions.

L'évaluation est effectuée par FIADI conformément à ses règles et pratiques applicables, et toutes les décisions sont prises à la seule discrétion de l'organisation.

Après l'ouverture des Propositions, FIADI suit les étapes suivantes dans l'ordre indiqué :

- Premièrement, chaque Proposition est évaluée pour déterminer sa conformité avec les dispositions obligatoires de la présente Demande de propositions pour la fourniture de services. Les Propositions jugées non conformes à toutes les dispositions obligatoires sont rejetées à cette étape sans autre examen. Le manque de conformité avec l'une ou l'autre des conditions énoncées dans la présente Demande de propositions, notamment la non-communication de tous les renseignements requis, peut entraîner le rejet d'une Proposition sans examen ultérieur.
- Deuxièmement, FIADI évalue la proposition technique afin de déterminer sa conformité avec les prescriptions techniques énoncées dans la présente Demande de propositions pour la fourniture de services, en se fondant sur la méthode d'évaluation décrite ci-après.
- Troisièmement, FIADI procède à une évaluation commerciale de la proposition financière pour les Propositions jugées conformes sur le plan technique, en se fondant sur la méthode d'évaluation décrite ci-après.

16.2. Méthode d'évaluation des Propositions



16.2. 1. Processus de sélection et méthode d'évaluation des offres

Le processus de sélection et d'évaluation se déroulera en deux (2) étapes : **l'analyse et l'évaluation des propositions techniques**, suivies de **l'analyse et de l'évaluation des propositions financières**.

16.3. Caractéristiques

16.3.1. Évaluation administrative et évaluation du dossier technique

a) Documents administratifs obligatoires.

Le soumissionnaire soumettra tous les documents administratifs obligatoires requis, notamment les attestations de visite des sites, la séparation nette de la proposition financière et de la proposition technique en deux enveloppes distinctes, la garantie de soumission évaluée à 2% du montant total prévisionnel du marché, le document attestant que le signataire de l'offre est mandaté pour engager la responsabilité du soumissionnaire, l'attestation de non-redevabilité des impôts délivrée par l'OBR valide à la date limite de dépôt des offres, la copie du Registre du Commerce, la copie du certificat d'identification fiscale (NIF), l'original de l'attestation de non-redevabilité à la sécurité sociale délivrée par l'INSS en cours de validité le jour de la remise des offres, ainsi qu'une déclaration indiquant que le soumissionnaire et ses sous-traitants ne sont pas associés, directement ou indirectement, à toute entité ayant préparé les plans, spécifications et autres documents de la Demande de propositions pour le projet. La Commission vérifiera la conformité administrative des offres, la présence des documents exigés au point 6 du présent Dossier d'Appel d'Offres ainsi que la conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques définies au point 2.

L'absence d'un ou de plusieurs des documents ci-dessus peut entraîner la non-prise en compte du dossier dans la suite du processus de sélection. Le dossier administratif fait partie de la proposition technique et doit être relié avec celle-ci. Seules les offres jugées administrativement et techniquement conformes seront retenues pour l'étape suivante.

b) Évaluation technique

Seules les Propositions ayant obtenu un score minimum de 70 points sur 100 à l'évaluation technique feront l'objet d'un plus ample examen.

c) Évaluation financière

Le montant total des points attribués à la proposition financière est de 30 points. Le nombre maximum de points est attribué à la proposition financière la moins disante parmi celles jugées conformes sur le plan technique. Les autres propositions financières sont notées dans un ordre inversement proportionnel à la proposition la moins disante, selon la formule suivante :

Note financière de la proposition X = $(30 \times \text{prix de la proposition la moins disante}) / \text{prix de la proposition X}$.



La Commission procédera à l'analyse comparative des prix et recommandera l'attribution du marché au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme évaluée comme la plus avantageuse, conformément aux critères définis dans le présent DAO.

Total de points pouvant être obtenus aux niveaux technique et financier : 100 points. La note finale de chaque soumission est l'addition de sa note technique et de sa note financière, selon la formule suivante : Note finale (100 points) = Note technique (sur 70 points) + Note financière (sur 30 points).

Le prestataire ayant obtenu la meilleure note combinée, technique et financière, sera proposé pour l'attribution du contrat, sous réserve des négociations éventuelles et des autres droits de FIADI prévus dans la présente Demande de propositions.

16.4. Accords multiples

FIADI se réserve le droit de recourir à des accords multiples pour tout service lorsqu'elle estime qu'il est dans son intérêt de le faire.

16.5. Négociation

FIADI se réserve le droit de négocier avec le ou les soumissionnaire(s) le(s) mieux classé(s), c'est-à-dire ceux dont la proposition présente le meilleur rapport qualité-prix.

16.6. Avis d'attribution.

FIADI n'informe que le ou les soumissionnaire(s) à qui le ou les contrat(s) a ou ont été attribué(s) à l'issue de cette procédure de demande de propositions ; elle peut toutefois, sans y être tenue, informer les autres soumissionnaires du résultat de la procédure.

16.7. Éclaircissements demandés par FIADI

Au cours de l'évaluation des Propositions, FIADI peut, à sa seule discrétion, demander des éclaircissements à tout soumissionnaire afin de bien comprendre sa Proposition et de pouvoir procéder plus efficacement à l'examen, l'évaluation et la comparaison des Propositions. FIADI peut demander ces éclaircissements par le biais de communications écrites ou peut organiser un entretien avec tout soumissionnaire. Aucune modification du prix ou de la substance de la Proposition n'est demandée, proposée ou autorisée, sauf si cela est nécessaire pour permettre la correction d'erreurs de calcul décelées par FIADI.

16.8. Références

FIADI se réserve le droit de contacter la totalité ou une partie des garants cités par le(s) soumissionnaire(s) et de rechercher des références auprès d'autres sources qu'elle juge appropriées.

17. Grille d'évaluation

N°	Catégorie / Critère	Exigence / Méthode d'évaluation	Note maximale
----	---------------------	---------------------------------	---------------

1	CRITÈRES OBLIGATOIRES ET ÉLIMINATOIRES	Réponse : Oui / Non. Toute exigence non satisfaite entraîne l'élimination de l'offre, conformément au DAO	Éliminatoire
1.1	Offre déposée dans les délais et à l'adresse indiquée dans le DAO	Oui	Éliminatoire
1.2	Offre rédigée en langue française	Oui	Éliminatoire
1.3	Lettre de soumission dûment remplie, signée et cachetée	Oui	Éliminatoire
1.4	Registre de Commerce ou document équivalent	Oui	Éliminatoire
1.5	Copie du Numéro d'Identification Fiscale (NIF) ou document fiscal équivalent pour les entreprises étrangères	Oui	Éliminatoire
1.6	Attestation de non-redevabilité fiscale valide ou document équivalent	Oui	Éliminatoire
1.7	Attestation de non-redevabilité INSS valide ou document équivalent, le cas échéant	Oui	Éliminatoire
1.8	Document attestant l'adresse physique ou le siège social du soumissionnaire	Oui	Éliminatoire
1.9	Garantie de soumission conforme aux exigences du DAO	Oui	Éliminatoire
1.10	Offre technique et offre financière présentées séparément, sans indication de prix dans l'offre technique	Oui	Éliminatoire
1.11	Offre financière soumise en version physique signée et en version électronique sur clé USB	Oui	Éliminatoire
2	CRITÈRES DE QUALIFICATION	Les critères de qualification sont appréciés avant l'évaluation technique.	Qualifié / Non qualifié
2.1	Capacité financière	Le soumissionnaire doit justifier d'un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins 50 000 000 BIF au cours des exercices 2023, 2024 et 2025, sur la base des états financiers ou documents comptables justificatifs. Pour les entreprises étrangères, le chiffre d'affaires sera apprécié sur la base de l'équivalent de ce montant après conversion au taux de change officiel de référence applicable à la date prévue dans le DAO.	Oui / Non
2.2	Capacité technique et expérience	Le soumissionnaire doit démontrer une expérience pertinente dans la fourniture de matériels similaires, conformément aux exigences du DAO, au moyen de références et documents justificatifs	Oui / Non

		vérifiables.	
3	ÉVALUATION TECHNIQUE	Seuls les soumissionnaires satisfaisant aux critères obligatoires et de qualification sont admis à l'évaluation technique.	70
3.1	Conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques du DAO	Évaluation des caractéristiques, performances, quantités, normes et exigences techniques demandées	25
3.2	Expérience du soumissionnaire dans la fourniture de matériels similaires	Expériences similaires pertinentes et références vérifiables	15
3.3	Capacité logistique, disponibilité des fournitures et organisation de la livraison	Moyens humains et matériels, disponibilité, stockage, transport et organisation de la livraison	10
3.4	Délai de livraison proposé	Évaluation du délai proposé par rapport au délai maximum exigé dans le DAO	10
3.5	Garantie, service après-vente et modalités de remplacement des équipements défectueux	Durée et conditions de garantie, service après-vente, disponibilité des pièces et modalités de remplacement	5
3.6	Qualité générale, cohérence et complétude de l'offre technique	Cohérence, clarté, complétude et qualité générale de la proposition technique	5
	TOTAL ÉVALUATION TECHNIQUE		70
4	SEUIL DE QUALIFICATION TECHNIQUE	Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 49/70 (70 %) seront admis à l'évaluation financière.	49/70
5	ÉVALUATION FINANCIÈRE	Seules les offres ayant satisfait aux critères obligatoires, aux critères de qualification et au seuil technique minimum sont évaluées financièrement.	/30
5.1	Entreprises ou sociétés locales	L'offre financière doit être libellée en francs burundais (BIF), hors TVA (HTVA).	-
5.2	Entreprises ou sociétés internationales	Les entreprises internationales sont autorisées uniquement à soumissionner pour le Lot 1 : Fourniture du matériel photovoltaïque. Leur offre financière doit être libellée en dollars américains (USD).	-
5.3	Conversion des offres en USD	Pour les besoins de la comparaison financière, les offres présentées en USD seront converties en BIF au taux de change officiel de référence applicable à la date de l'évaluation des offres financières.	-

5.4	Comparaison financière	Après conversion, toutes les offres seront comparées sur une même base monétaire afin de déterminer le prix évalué le moins-disant parmi les offres techniquement qualifiées.	-
5.5	Calcul de la note financière	Note financière = (Prix évalué le moins-disant / Prix évalué du soumissionnaire) x 30	30
6	ÉVALUATION FINALE	La note finale est constituée de la note technique et de la note financière.	100
6.1	Note technique	Note obtenue lors de l'évaluation technique	/70
6.2	Note financière	Note obtenue lors de l'évaluation financière	/30
	NOTE FINALE	Note technique + Note financière	/100

18. LE DELAI ET MODALITE DE LIVRAISON.

La livraison devra être effectuée dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires à compter de la date de réception de la lettre de commande ou du bon de commande par le fournisseur retenu. Le soumissionnaire peut proposer un délai de livraison inférieur au délai maximum requis.

Le fournisseur est tenu de livrer les fournitures au bureau de FIADI, à l'adresse indiquée dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

19. BORDEREAU DES PRIX ET QUANTITE.

N°	Désignation du produit	Quantité	PU HTVA	PT en FBU ou USD HTVA	PT en FBU ou USD TVAC	Echantillon

20. NOTIFICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE.

La notification de l'attribution du marché sera faite au soumissionnaire gagnant, par lettre de commande (ou bon de commande) signée par la Direction de FIADI.

21. MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement sera effectué **en une seule tranche (100 %)** dans un délai ne dépassant pas 30 jours après la livraison complète des fournitures, leur réception provisoire sans réserve par FIADI et la présentation de la facture correspondante ainsi que de tous les documents exigés par le marché.

22. RETARD

En cas de retard, des pénalités de retard seront calculées suivant la formule suivante :

$$P = \frac{M \times N}{1000}, \text{ où :}$$





P = Montant des pénalités ;
M = Montant total des matériels livrés avec retard ;
N = Nombre de jours calendriers de retard.
Les pénalités de retard sont plafonnées à 10% du montant du marché

23. RECEPTION.

Une Livraison partielle est autorisée et fera l'objet de réception au fur et à mesure.

24. REGLEMENT DES LITIGES.

A défaut d'un règlement à l'amiable entre les parties, les litiges seront portés devant la Cour Administrative de Bujumbura, seule compétente.

25. FORMULAIRE DE LETTRE DE SOUMISSION

À l'attention de : FIADI (Femmes Ingénieures Actives pour le Développement Inclusif)

Objet : Soumission relative à l'Appel d'Offres N° FIADI/FOURNITURE/2026-02

Madame, Monsieur,

Après avoir examiné l'ensemble des documents constituant le Dossier d'Appel d'Offres, nous, soussignés, déclarons et nous engageons à ce qui suit :

- a) Nous certifions avoir pris connaissance de l'intégralité du Dossier d'Appel d'Offres, en comprendre le contenu et l'accepter sans aucune réserve ni restriction.
- b) Nous nous engageons, si notre offre est retenue, à fournir les biens objet du présent marché conformément aux spécifications techniques, aux conditions contractuelles et aux délais prévus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Le montant total de notre offre est de :

.....

(en lettres)

.....

(en chiffres)

Monnaie :

- c) Notre offre demeurera valable pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres. Durant cette période, elle nous engage pleinement et pourra être acceptée à tout moment avant son expiration.

- d) Dans l'hypothèse où notre offre serait retenue, nous nous engageons à constituer, dans le délai prescrit, une **garantie de bonne exécution** d'un montant correspondant à **10 % du montant total du marché**, conformément aux dispositions du présent Dossier d'Appel d'Offres.
- e) Nous déclarons ne nous trouver dans aucune situation de conflit d'intérêts, d'inéligibilité ou d'exclusion susceptible d'affecter notre participation au présent appel d'offres.
- f) Nous certifions que les renseignements fournis dans notre offre sont exacts, sincères et complets. Nous acceptons que toute fausse déclaration ou information inexacte puisse entraîner le rejet de notre offre ou la résiliation du marché, sans préjudice des autres recours prévus par la réglementation applicable.
- g) Nous reconnaissons que la notification d'attribution du marché, accompagnée de notre acceptation, constituera un engagement contractuel entre les parties jusqu'à la signature du contrat définitif.
- h) Nous comprenons que FIADI se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler la procédure de passation du marché à tout moment avant son attribution, sans encourir de responsabilité envers les soumissionnaires et sans être tenue de justifier sa décision.

Fait à :

Le : / /

Nom ou raison sociale du soumissionnaire :

.....

Nom et prénom Représentant la société ou entreprise :

.....

Fonction :

.....

Signature :

.....

Cachet de l'entreprise :



Fait à Bujumbura, le 18/08/2026

LA **DIRECTION** DE **FIADI**
Jeannette KANEZA

